

# SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2023  
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2023 – 35



**Objet : Relance du marché d'exploitation et d'administration de la Centrale Pass Pass**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités, réuni, le 13 novembre 2023, sous la présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL, Première Vice – Présidente

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire examiné lors de la séance du 30 janvier 2023,

Vu le Budget Primitif adopté le 3 avril 2023,

Vu le Budget Supplémentaire adopté le 19 juin 2023,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14 jusqu'au 31 Décembre 2023 et l'instruction comptable et budgétaire de la M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Vu la délibération N°2019 - 13 du 26 juin 2019 autorisant la création d'une régie de recettes et d'avance,

Vu la délibération N°2019 - 14 relative au marché d'exploitation commerciale et d'administration de la Centrale Pass Pass,

Vu la délibération N°2022 - 13 relative au lancement des consultations pour le maintien en conditions opérationnelles de la Centrale Pass Pass,

Vu la délibération N°2023 - 30 relative à la mise à disposition des TPV et TPVS Pass Pass pour le compte de tiers dans le cadre de la vente croisées,

Vu la délibération N°2023 - 31 relative à la distribution par un tiers de titre dans le cadre de la vente croisée sur TPV et TPVS Pass Pass.

## CONSIDERANT

- La fin au 11 mai 2024 du marché en cours d'exploitation et d'administration de la Centrale Pass Pass,
- L'ensemble des fonctionnalités et missions à prendre en charge pour l'exploitation commerciale et l'administration du système de la Centrale Pass Pass y compris ses médias et ses équipements,
- La polyvalence de technicité et l'expertise indispensables à l'exercice des missions d'exploitation commerciale et d'administration de la Centrale Pass Pass,
- La nécessité d'une continuité de service au 11 mai 2024 pour l'exploitation et l'administration de la Centrale,

## DECIDE

- De relancer une consultation pour couvrir, via un marché public, les prestations d'exploitation commerciale et d'administration du système mutualisé Centrale Pass Pass, décrites en annexe 1 de la présente délibération,
- De réserver à cet effet une enveloppe financière prévisionnelle de 250 000€ HT par an sur une durée de 2 ans renouvelables,
- De prévoir un montant maximum pour ce marché de 1 680 00€ TTC pour la durée du marché soit 4 ans,
- De prévoir dans ce marché la délégation de mandat au futur titulaire du marché pour la gestion de la régie de recettes et d'avances liées aux opérations commerciales.

## AUTORISE

Madame la Première Vice - Présidente du Syndicat Hauts-de-France Mobilités à lancer les procédures prévues par le Code des Marchés Publics, à finaliser et signer les marchés et engagements juridiques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La Première Vice – Présidente,

Françoise ROSSIGNOL



Annexe 1

**Les rôles et fonctionnalités d'exploitation et administration de la Centrale Pass Pass**

**1. Exploitation et administration billettique de la Centrale Pass Pass**

- Supervision des plateformes et du dispositif billettique
- Paramétrage du système billettique
- Gestion et exploitation des équipements

**2. Exploitation et administration du référentiel intégré des mobilités**

- Initialisation du nouveau référentiel des mobilités
- Maintien du référentiel des mobilités pour le temps théorique
- Intégration et supervision des flux temps réel

**3. Administration des médias et de la vente en ligne**

- Tests des nouveaux médias suite au renouvellement des médias
- Administration et gestion des contenus des médias
- Supervision des médias
- Gestion de la vente en ligne : envoi des commandes
- Gestion des demandes clients

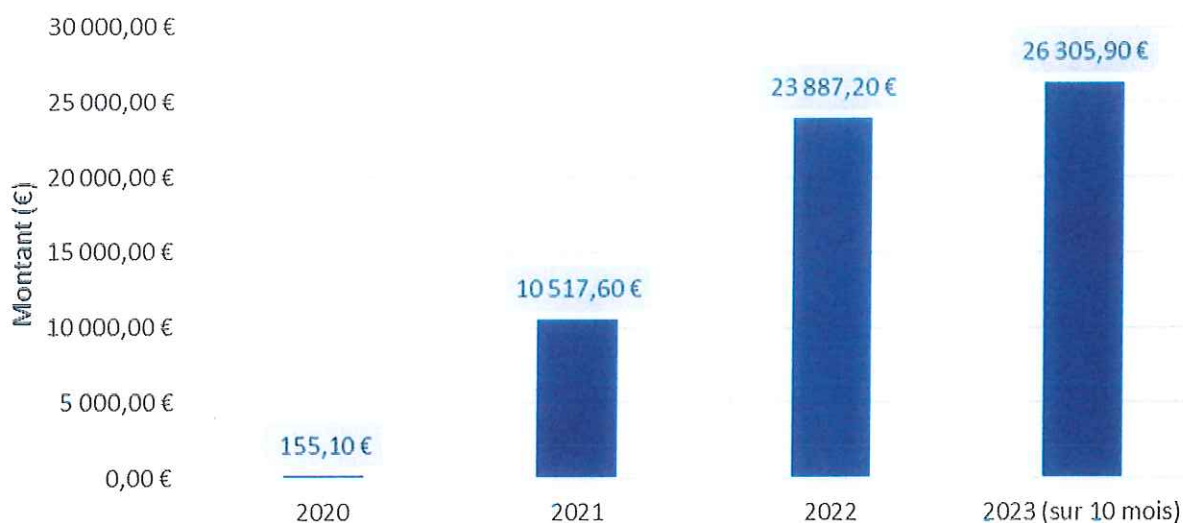
**4. Missions transverses**

- Gestion de la relation partenariale avec les réseaux de transport
- Répartition des recettes
- Production et suivi de statistiques
- Formations

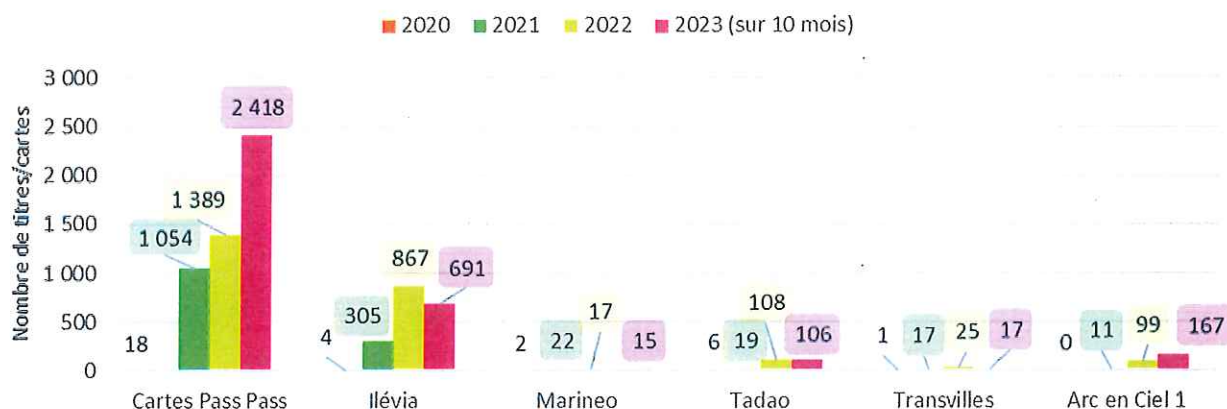
## Annexe 2

### Bilan d'exploitation de la boutique en ligne Pass Pass de décembre 2020 à octobre 2023

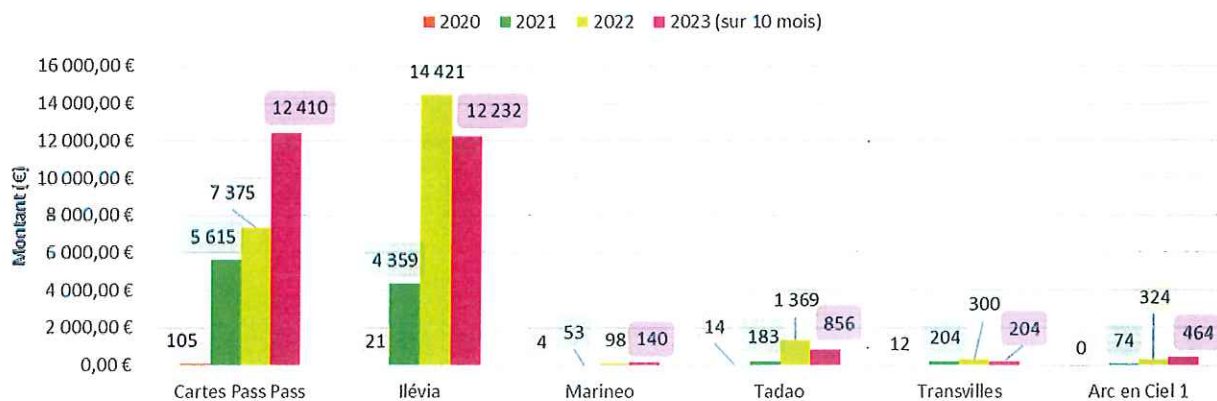
Evolution des recettes (en €) de la boutique en ligne Pass Pass entre décembre 2020 et octobre 2023



Répartition des ventes (nombres de titres/cartes) par réseau entre décembre 2020 et octobre 2023



Répartition des ventes (montants en €) par réseau entre décembre 2020 et octobre 2023



La baisse des ventes d'Ilévia sur l'année 2023 peut s'expliquer par la gratuité pour les -18ans qui a diminué les recettes sur ce réseau.